MAIRIE DE LOKOSSA
REPUBLIQUE DU BENIN

LA CITE DE L'ESPERANCE

Tel : 51 66 59 77
BP : 138 Lokossa
Mail : contact.lokossa@mairie.bj

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis N°96/010/CL/SE/DST/COE/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 25/06/2026
Référence : T_DST_119091

Objet: Travaux de construction d'un bloc administratif de type R+1 devant abriter le service de l'Etat-civil, la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, le guichet unique et autres services de la Mairie de Lokossa

Source de financement : FADeC NON AFFECTE INVESTISSEMENT

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 231311

Accord de prêt : Néant

Commencé le 11 août 2026
Achevé le 11 août 2026

AOÛT 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National N°96/010/CL/SE/DST/COE/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 25/06/2026 relatif aux «Travaux de construction d'un bloc administratif de type R+1 devant abriter le service de l'Etat-civil, la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, le guichet unique et autres services de la Mairie de Lokossa ».**

Mode de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le mardi onze août à 10 heures 45 minute, dans la salle de réunion de la Mairie de Lokossa sise au 1er étage de l'hôtel de ville, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°96/CL/2025D/2092/SE/SP-PRMP du 29 juillet 2026** :

- Président : **Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI, PRMP ;**
- Rapporteurs : **Géraud Sèna SOVI, DST ;**
  Yaovi Natanaël ZONOU, SP-PRMP ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie de Lokossa	Jyslain Innocent CODO	DADE	Voix délibérative
	Jonas CLOUBOU	DAAF	Voix délibérative
	Benoît HOUSSOU	Conseiller Communal	Voix délibérative
	Basile HOUNGBADJI	Conseiller Communal	Voix délibérative
	Mathias KPAKPO	CCJ.	Voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèse ci-après :

	Intitulé : Travaux de construction d'un bloc administratif de type R+1 devant abriter le service de l'Etat-civil, la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, le guichet unique et autres services de la Mairie de Lokossa
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**N°2304-05/DNCMP/DNCMP/CEA/262025 du 26/05/2026**
Soumissionnaires	
ALINO SARL ; BEKES GLOBAL ; ACT NET WORK ; HORIZON 8 BTP COMPAGNY ; GROUPEMENT AYA SERVICES/POLYTECH SAL ; ANIAS BUSINESS ; BENIN VISION SERVICES SARL ; ENTREPRISE BGL ; A TOUT PRIX ; OBB-TP SARL ; GROUPEMENT CDS NEGOCE/BAHC et SATI GROUPE.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
ALINO SARL	**L'Etablissement « ALINO SARL », pour avoir mal libellé l'intitulé du point (c) de l'IC 22.2 (b) sur son enveloppe extérieure, son pli a été jugé irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO.**
BEKES GLOBAL	**L'Etablissement « BEKES GLOBAL » est éliminé pour n'avoir pas fourni la confirmation écrite de la validité de l'offre conformément à l'annexe A1-1 et pour avoir fourni une lettre de déclaration de garantie d'offre non conforme au modèle du DAO.**
ACT NET WORK	**L'Etablissement « ACT NET WORK » a fourni une méthode d'exécution ou de réalisation datée, signée et cachetée, non conforme car celle-ci relate les méthodes d'exécution de six (06) hangars dans le marché de Frignon contrairement à l'objet du présent marché. Aussi elle ne ressort pas clairement la chronologie d'exécution des travaux suivant les règles de l'art dans le domaine de réalisation de BTP. Le Programme de mobilisation et de construction daté, signé et cachet est illisible et incomplet.**

HORIZON 8 BTP COMPAGNY	L'Etablissement « HORIZON 8 BTP COMPAGNY » est éliminé pour n'avoir pas fourni la confirmation écrite de la validité de l'offre conformément à l'annexe A1-1.
GROUPEMENT AYA SERVICES/POLYTECH SAL	Le « GROUPEMENT AYA SERVICES/POLYTECH SAL » pour avoir mal libellé l'intitulé du point (c) de l'IC 22.2 (b) sur son enveloppe extérieure, son pli a été jugé irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO.
ANIAS BUSINESS	L'Etablissement « ANIAS BUSINES » pour avoir mal libellé l'intitulé du point (c) de l'IC 22.2 (b) sur son enveloppe extérieure, son pli a été jugé irrecevable conformément à l'IC 22.2 (b) des DPAO.
BENIN VISION SERVICES SARL	Le pli de l'Etablissement « BENIN VISION SERVICES SARL » a été jugé irrecevable pour avoir mal présenté son enveloppe extérieure (référence SIGMaP : T_RST_119091 au lieu de référence SIGMaP : T_DST_119091)
ENTREPRISE BGL	L'Entreprise BGL est éliminée pour avoir fourni le programme de mobilisation et de construction daté, signé et cachet qui présente une incohérence. En effet, le tableau du programme de mobilisation est établi sur une durée de huit (08) mois, tandis qu'en bas du même tableau, le soumissionnaire indique que le personnel, les matériels et les matériaux qui y sont énumérés seront mobilisés sur une période de dix (10) mois. Les spécifications techniques des travaux proposées ne sont pas conformes. En effet, elles ne sont pas précédées de la mention "Lu et approuvé", conformément au point 9 de l'Annexe A-1-2 du DAO.
A TOUT PRIX	- l'Etablissement A TOUT PRIX est écarté pour avoir présenté une offre évaluée économiquement la plus avantageuse mais non conforme au dossier d'Appel à Concurrence pour les motifs suivants : - diplôme de l'assistant QHSE au nom de BEHANZIN K. M. Daniel, titulaire d'un diplôme de Licence Professionnelle en aménagement du territoire, BAC +3 obtenu le 11/04/2011 non conforme au diplôme de BAC+3 en environnement exigé dans le point 5 des critères de qualification ; - le soumissionnaire a fourni la liste du matériel et les preuves de propriété des camions bennes lui appartenant alors que les détails des formulaires MAT annoncent que lesdits matériels sont en location ; - le soumissionnaire a fourni la liste du matériel et la preuve de propriété du camion-citerne lui appartenant alors que les détails des formulaires MAT annoncent que ledit camion-citerne est en location ; - le soumissionnaire n'a pas fourni de formulaires MAT distincts pour les matériels topographiques proposés ; - le soumissionnaire n'a pas fourni de formulaires MAT distincts pour les matériels d'équipements de protection individuelle/sécurité proposés ; - le soumissionnaire n'a pas fourni de formulaires MAT pour la chargeuse BL 8093 RB proposée.
OBB-TP SARL	Le pli de l'Etablissement « OBB-TP SARL» a été jugé irrecevable pour avoir mal présenté son enveloppe extérieure (T_DST_119091 au lieu de référence SIGMaP : T_DST_119091)
SATI GROUPE	L'Etablissement « SATI GROUPE » au dépôt des offres s'est présenté en groupement SATI GROUPE/SATI BTP, alors que le dossier a été retiré au nom et pour le compte de SATI GROUPE comme inscrit sur sa fiche de retrait du DAO. Aussi, la copie de son offre technique porte la mention « original » au lieu de copie conformément à l'IC21.1. Son offre a été jugée donc irrecevable.
Attributaire	
Nom	GROUPEMENT CDS NEGOCE/BAHC
Montant proposé	319 998 040 FCFA HT
Montant évalué (corrigé)	303 998 138 FCFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de construction d'un bloc administratif de type R+1 devant abriter le service de l'Etat-civil, la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, le guichet

	unique et autres services de la Mairie de Lokossa
Prix	**303 998 138 FCFA HT**
Délai d'exécution	**Dix (10) Mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	**NEANT**
Variante pris en compte (cas échéant)	**Délai d'exécution**
Autres	**NEANT**

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux de construction d'un bloc administratif de type R+1 devant abriter le service de l'Etat-civil, la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, le guichet unique et autres services de la Mairie de Lokossa	**GROUPEMENT CDS NEGOCE/BAHC**	**303 998 138**	**54 719 665**	**358 717 803**
TOTAL		**303 998 138**	**54 719 665**	**358 717 803**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 25 minutes.

Fait à Lokossa le 11 août 2026.

Ont signé :

Le Président, PRMP

Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI

Le Rapporteur 1, DST

Géraud Sèna SOVI

Le Rapporteur 2, SP-PRMP

Yaovi Natanaël ZONOU

Les membres

CCJ

Mathias KPAKPO

DADE

Jyslain Innocent CODO

Conseiller Communal

Benoît HOUSSOU

Conseiller Communal

Basile HOUNGBADJI